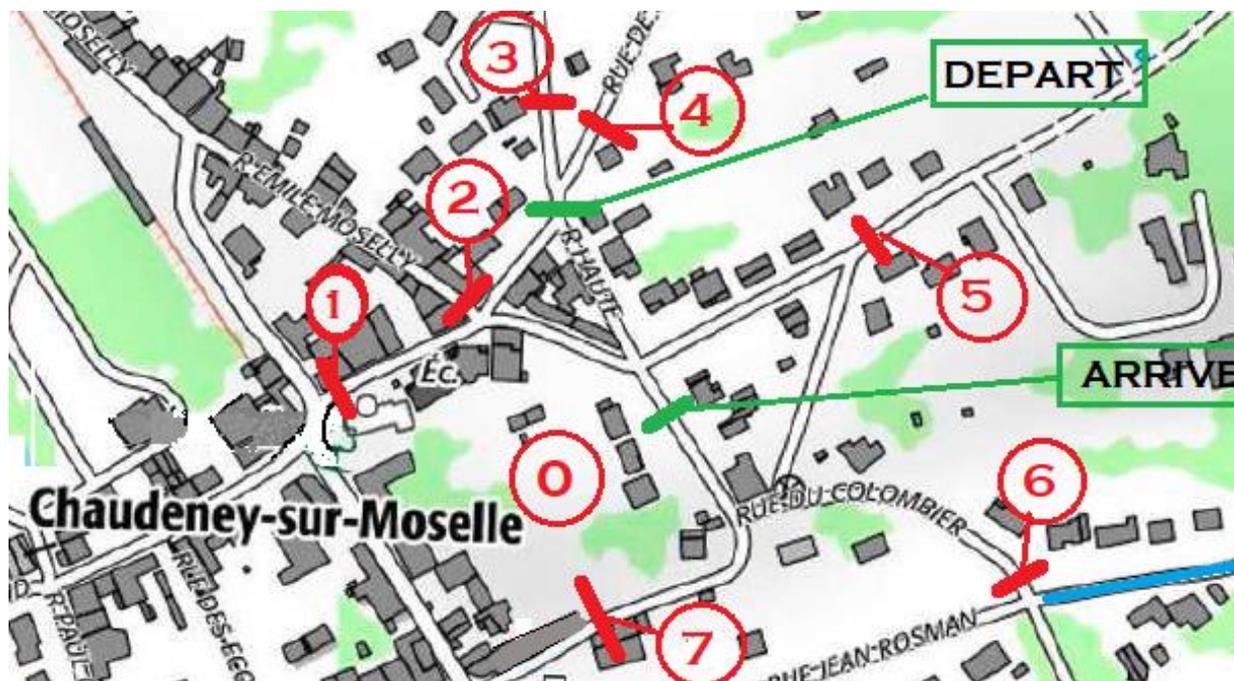


Communiqué en date du 24 AOÛT 2017

**Dimanche 03 septembre, 29^{ème} édition de
« La Caldéniacienne »**

Attention, circulation restreinte le dimanche 3 septembre

En concertation avec la préfecture et **dans le cadre des mesures de sécurité**, la circulation sera bloquée **dès 7h30 à 13h aux 7 points d'accès** selon la carte ci-dessous :



Les habitants des rues :

Haute, de L'Eglise, du Colombier, Gaston BICQUELET, Haut des Pâtis, Coteau de Parvaux et impasse des Henriottes qui souhaitent se déplacer durant ce créneau horaire, veilleront à stationner préalablement leur véhicule à l'extérieur de cette zone. Merci de votre compréhension.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'embellissement, la propreté mais aussi la sécurité de notre village est l'affaire de chacun d'entre nous. Nous vous rappelons que **le désherbage des trottoirs est de la responsabilité de chaque habitant** (qu'il soit locataire ou propriétaire). Un arrêté communal (consultable en mairie et sur le site internet de la commune) a été pris dans ce sens.